



OFFRE MMJ-LIBERTÉ 2026
RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

**POUR UNE RETRAITE
PLEINE DE VIE**

**ON A BESOIN
D'UNE MUTUELLE
À SES CÔTÉS.**

La Mutuelle d'un Monde plus Juste.


La Mutuelle
des Métiers de la Justice
et de la sécurité

A man and a woman are riding bicycles through a field of tall grass and sunflowers. The woman is in the foreground, wearing a blue zip-up hoodie and jeans, smiling. The man is behind her, wearing a light grey sweater and a white scarf, also smiling. The background is a bright, sunny outdoor setting with green foliage.

**QUAND ON VEUT
JUSTE PROFITER
DE LA VIE**

**ON DOIT
COMPTER SUR LA
D'UN MONDE P**



T POUVOIR MUTUELLE PLUS JUSTE.

Pendant 80 ans la MMJ a accompagné les agents du ministère de la Justice. Aujourd'hui, forte de son histoire et de son expérience, la MMJ est devenue la mutuelle des femmes et des hommes qui croient en la possibilité d'un monde plus juste. En voici les preuves :

PAS DE DISCRIMINATION À L'ENTRÉE

La MMJ protège tout le monde, sans exception et sans examen de santé.

PAS D'INÉGALITÉ

La MMJ ne facture pas à la tête du client. Nos adhérents bénéficient de tarifs adaptés calculés d'après leur âge. Nous menons aussi une politique d'accompagnement social pour soutenir nos adhérents en difficulté.

PAS DE MARCHANDISATION

La MMJ, acteur de l'économie sociale et solidaire est une société de personnes à but non lucratif. Toutes nos ressources sont dédiées à la protection de nos adhérents, pas à la rémunération d'actionnaires.

PAS D'OPPORTUNISME

La MMJ a protégé pendant 80 ans les agents et magistrats du ministère de la Justice puis, par extension, tous les métiers qui assurent la protection de nos concitoyens et/ou assurent une mission de service public. Nous ne faisons pas n'importe quoi pour n'importe qui.

PAS DE FRAGILISATION

Nous ne voulons pas qu'un problème de santé affaiblisse la situation financière de nos adhérents. Avec nos garanties santé, nos surcomplémentaires et nos solutions de prévoyance qui complètent les pertes de revenus, nous favorisons le maintien du pouvoir d'achat.

AVEC LA MMJ,



**MA SANTÉ
EST UNE PRIORITÉ. LA MMJ L'A
BIEN COMPRIS.**



REMBOURSEMENTS

LA MMJ ME REMBOURSE EN TOUTE SIMPLICITÉ.

Nous traitons vos demandes en 72h en moyenne et avec notre espace adhérent votre suivi est accessible en quelques clics.

TÉLÉCONSULTATION

LA MMJ ME PERMET DE CONSULTER UN MÉDECIN 7J/7.

Tous nos adhérents et leurs ayants droit peuvent consulter un médecin généraliste, un pédiatre ou un psychologue 7j/7.



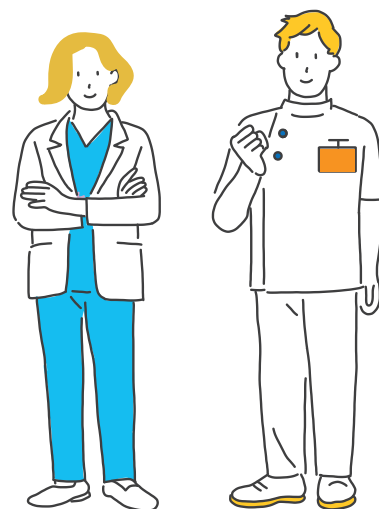
C'EST TRÈS CLAIR.



BIEN-ÊTRE

LA MMJ ME DONNE ACCÈS AUX MÉDECINES DOUCES.

Nos garanties « Prévention - bien-être » incluent le remboursement des consultations de divers praticiens : acupuncteur, chiropracteur, diététicien, ergothérapeute, étiopathe, homéopathe, ostéopathe jusqu'à 300 € par an.



NUTRITION PRÉVENTION SANTÉ

MON ALIMENTATION EST UNE PRIORITÉ.

Pour un bon équilibre de vie, nos adhérents ont accès à des consultations téléphoniques gratuites avec des diététiciens.

PSYCHOLOGIE

LA MMJ M'APPORTE UN SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE EN CAS DE BESOIN.

Avec le forfait « Psychologue, psychomotricien et psychothérapeute », la MMJ vous rembourse jusqu'à 240€/an. Sur simple appel, nos experts (psychologues cliniciens, infirmières et travailleurs sociaux) apportent une écoute et une aide adaptée.



MON BIEN-ÊTRE NE SE MARCHANDE PAS.



**SAVOIR QU'ON EST
BIEN PROTÉGÉ PAR
SA MUTUELLE, ÇA AIDE À
RESTER ZEN.**

QUALITÉ

**RELATION ADHÉRENT :
87% DE SATISFACTION GLOBALE.***

Des process efficaces pour la mise en place du contrat santé, une gestion active des remboursements, des services de santé connus et un espace adhérent très utilisé et apprécié sont les points forts mentionnés par nos adhérents.

*Étude réalisée auprès de 300 adhérents MMJ du 27 novembre au 08 décembre 2023.



PODOLOGIE

LA MMJ PREND SOIN DE MES PIEDS.

La MMJ prend en charge mes **soins de pédicurie** jusqu'à 300€/an et **rembourse mes semelles orthopédiques** jusqu'à 170€/an en complément de l'Assurance maladie.



DÉPISTAGE

LA MMJ M'ENCOURAGE DANS MES DÉMARCHES DE PRÉVENTION.

Jusqu'à 70€ remboursés pour les **dépistages du cancer** du sein, du col de l'utérus, de la prostate.

PRÉVENTION

AVEC LA MMJ, JE GARDE L'ÉQUILIBRE.

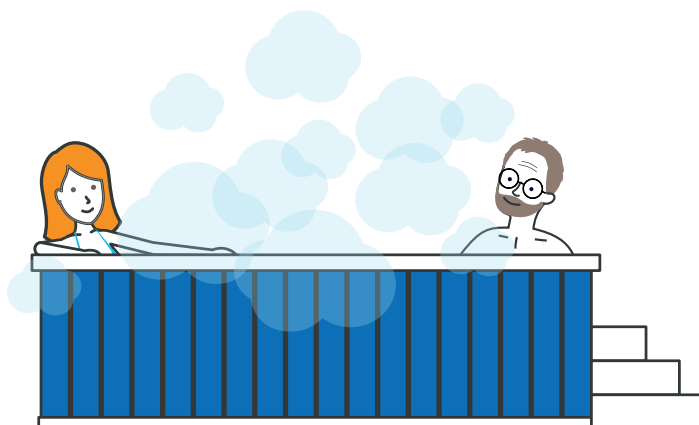
Pour aborder sereinement votre retraite, nous accordons à nos adhérents **une allocation de 350€** pour participer à un stage bien-être de notre partenaire Esprit retraite.



BIEN-ÊTRE

MON CONFORT N'EST PAS MIS DE COTÉ.

Nos prestations santé incluent le **remboursement des cures thermales**. Et pour encore plus de confort, nos garanties incluent un forfait pour assurer les dépenses non prises en charge par l'Assurance maladie (transport, hébergement, soins).



3 FORMULES ADAPTÉES



Nos besoins évoluent avec l'âge. À la MMJ, pas de solutions formatées, chacun trouve la formule qui lui convient. ”

LIBERTÉ

1

LA GARANTIE RASSURANTE ET EFFICACE

- spécialiste **jusqu'à 150%**
- pharmacie : tous les médicaments remboursés à 100%
- dentaire : implants **200€/an**, parodontologie **300€/an**
- optique : **280€** pour des verres très complexes et monture
- aide auditive : **inclus dans le panier de soins 100% santé**
- automédication : **20 €/an**

LIBERTÉ

2

LA COUVERTURE SANTÉ COMPLÈTE ET PERFORMANTE

- optique : verres simples et monture **240€**, lentilles **150€/an**
- hospitalisation : prise en charge élevée des dépassements d'honoraires (chirurgien, anesthésiste, obstétricien) **jusqu'à 180%**
- implantologie : **300€/an**
- médecine douce : **200€/an**
- dépistage (cancer col de l'utérus, prostate, sein) : **50€/an**
- participation aux activités sportives et culturelles : **60€/an**
- automédication : **40 €/an**

Les remboursements exprimés en pourcentage correspondent au pourcentage de la Base de Remboursement du Régime Obligatoire en incluant la part de celui-ci.

À CHAQUE PROFIL



LA GARANTIE PREMIUM

- consultation spécialiste : **jusqu'à 220%**
- hospitalisation – chambre particulière : **90€/jour**
- optique : **jusqu'à 600€** pour des verres très complexes et monture, lentilles **200€/an**
- chirurgie réfractive : **500€/œil/an**
- dentaire : **500€/an** pour les implants, couronnes et prothèses dentaires amovibles **jusqu'à 300%**
- médecine douce : **300€/an**
- automédication : **80 €/an**



**AVEC OPTIMA,
NOS GARANTIES
SURCOMPLÉMENTAIRES
RENFORCENT VOS
REMBOURSEMENTS
SANTÉ**

3 formules :



**Avec Optima Max, des
remboursements supplémentaires
jusqu'à :**

- 300€ sur les prothèses dentaires
- 150€ sur les verres et/ou lentilles
- 200€ sur les cures thermales
- 120€ sur la médecine douce
- 100€ supplémentaires sur les semelles orthopédiques
- 200€ supplémentaires sur les aides auditives
- 50€ pour l'automédication (paracétamol, sirops, etc.)

Avec Optima Hospit, jusqu'à :

- 600€ sur les honoraires de médecins
- 60€/jour pour une chambre particulière
- 80€ pour les frais annexes (coiffeur, TV, manucure...)

CONCRÈTEMENT, C'EST

Extrait de nos prestations.

Les remboursements sont exprimés soit en pourcentage de la Base de Remboursement du Régime Obligatoire **en incluant la part de celui-ci**, soit en euros par année civile et par bénéficiaire sauf mention contraire.

	ASSURANCE MALADIE	LIBERTÉ 1	LIBERTÉ 2	LIBERTÉ 3
SOINS COURANTS				
Honoraires médicaux				
Généralistes ⁽¹⁾ OPTAM ⁽²⁾	70 %	130 % BR	160 % BR	190 % BR
Généralistes ⁽¹⁾ non OPTAM ⁽²⁾	70 %	110 % BR	140 % BR	170 % BR
Spécialistes ⁽¹⁾ OPTAM ⁽²⁾	70 %	150 % BR	180 % BR	220 % BR
Spécialistes ⁽¹⁾ non OPTAM ⁽²⁾	70 %	130 % BR	160 % BR	200 % BR
Actes techniques médicaux OPTAM ⁽²⁾	70 %	150 % BR	180 % BR	220 % BR
Actes techniques médicaux non OPTAM ⁽²⁾	70 %	130 % BR	160 % BR	200 % BR
Actes de radiologie et d'échographie OPTAM ⁽²⁾	70 %	130 % BR	160 % BR	190 % BR
Actes de radiologie et d'échographie non OPTAM ⁽²⁾	70 %	110 % BR	140 % BR	170 % BR
Honoraires paramédicaux et analyses				
Auxiliaires médicaux (orthophonistes - infirmiers - kinésithérapeutes - orthoptistes)	60 %	100 % BR	130 % BR	150 % BR
Analyses et examens de laboratoire	60 %	100 % BR	110 % BR	120 % BR
Pharmacie				
Médicaments remboursés par l'Assurance maladie à 65%	65 %	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments remboursés par l'Assurance maladie à 30%	30 %	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments remboursés par l'Assurance maladie à 15%	15 %	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments prescrits non remboursés par le RO - automédication : remboursement limité aux médicaments inscrits à l'ANSM	-	20 € / an	40 € / an	80 € / an
MATÉRIEL MÉDICAL				
Bilan podologie et Orthèses plantaires - Forfait annuel	60 %	100 % BR + 130 €	100 % BR + 150 €	100 % BR + 170 €
HOSPITALISATION				
Honoraires et actes techniques médicaux				
Chirurgiens, anesthésistes, obstétriciens ⁽³⁾ OPTAM-ACO ⁽²⁾	80 % - 100 %	160 % BR	180 % BR	220 % BR
Chirurgiens, anesthésistes, obstétriciens ⁽³⁾ non OPTAM-ACO ⁽²⁾	80 % - 100 %	130 % BR	160 % BR	200 % BR
Chambre particulière : Forfait variable pour les Etablissement conventionnés RFH (5) et non conventionnés RFH				
Chambre particulière par jour ⁽⁵⁾ Pour les 3 premiers jours d'hospitalisation : Chirurgie - Médecine - Maternité	-	60 €	75 €	90 €
Chirurgie-Médecine	-	33 € à 50 €	33 € à 50 €	33 € à 50 €
Soins de suite et de réadaptation	-	18,50 € à 40 €	18,50 € à 40 €	18,50 € à 40 €
Autres frais				
Forfait journalier / Forfait Patient Urgence : Etablissements de santé et psychiatriques, hors établissements médico-sociaux ⁽⁴⁾	-	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais d'accompagnant ⁽⁶⁾ : Hébergement et restauration au sein de l'établissement	-	26 € à 38,5 €	26 € à 38,5 €	26 € à 38,5 €
OPTIQUE (7 - 9)				
Equipements «100% Santé» - Classe A (7-9) - y compris suppléments	60 %	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Equipement «Tarifs libres» - Classe B (9 à 11)				
Verres simples (la paire)	60 %	100 % BR + 100 €	100 % BR + 150 €	100 % BR + 200 € année 1 100 % BR + 300 € année 2
Verres complexes (la paire)	60 %	100 % BR + 150 €	100 % BR + 225 €	100 % BR + 300 € année 1 100 % BR + 400 € année 2
Verres très complexes (la paire)	60 %	100 % BR + 200 €	100 % BR + 300 €	100 % BR + 400 € année 1 100 % BR + 500 € année 2
Monture	60 %	100 % BR + 80 €	100 % BR + 90 €	100 €
Suppléments pris en charge par l'AM	60 %	100 % BR + 15 €	100 % BR + 15 €	100 % BR + 15 €
Lentilles ⁽¹¹⁾ remboursées ou non par l'AM - Forfait annuel	60 %	100 €	150 €	200 €
Chirurgie réfractive - Forfait annuel - Par œil	-	200 €	300 €	500 €

QUOI MES PRESTATIONS ?

DENTAIRE (7- 8)				
Soins et prothèses «100% Santé» ⁽⁷⁾	60 %	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Soins dentaires				
Soins, endodontie, réparation	60 %	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Parodontologie remboursée ou non par l'AM - Forfait annuel	60 %	100 % BR + 300 €	100 % BR + 350 €	100 % BR + 400 €
Prothèses à tarifs maîtrisés (honoraires limites de facturation) et libres (8)				
Couronne sur dents visibles Incisive, Canine et Pré-molaire	60 %	150 % BR	225 % BR	300 % BR
Couronne sur dents non visibles Molaire	60 %			
Prothèse provisoire	60 %			
Bridge	60 %			
Adjonction - Bridge	60 %			
Inlay-core	60 %	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Inlay onlay	60 %			
Implantologie ⁽⁸⁾				
Implant - Forfait annuel	-	200 €	300 €	500 €
Prothèse implant sur dents visibles, Incisive, Canine et Pré-molaire	60 %	100 % BR + 325 €	100 % BR + 370 €	100 % BR + 420 €
Prothèse implant sur dents non visibles, Molaire	60 %	100 % BR + 195 €	100 % BR + 245 €	100 % BR + 420 €
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives «100% Santé» - Classe I ⁽⁷⁾⁽¹²⁾	60 %	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Aides auditives «Tarifs libres» - Classe II ^{(7) (12)} Aide auditive ≤ 20ans ⁽¹³⁾	60 %	100 % BR + 100 €	100 % BR + 200 €	100 % BR + 300 €
Aides auditives «Tarifs libres» - Classe II ^{(7) (12)} Aide auditive > 20ans ⁽¹³⁾	60 %	100 % BR + 100 €	100 % BR + 350 €	100 % BR + 600 €
Frais d'entretien : aide auditive (pile - fourniture)	60 %	170 % BR	170 % BR	170 % BR
PRÉVENTION BIEN-ÊTRE				
Médecine douce : acupuncteur, chiropracteur ⁽¹⁴⁾ , diététiciens ⁽¹⁴⁾ , ergothérapeute ⁽¹⁴⁾ , étio-pathe, homéopathe, ostéopathe ⁽¹⁴⁾ , pédicure-podologue - Forfait annuel	-	120€ max 40 € / acte	200€ max 40 € / acte	300€ max 40 € / acte
Psychologues ⁽¹⁴⁾ , Psychothérapeute ⁽¹⁴⁾ , Psychomotriciens ⁽¹⁴⁾ - Forfait annuel	-	120 € max 40 € / acte	180 € max 40 € / acte	240 € max 40 € / acte
Dépistage (cancer du col utérus, de la prostate, du sein) - Forfait annuel	-	50 €	60 €	70 €
Activité physique adaptée sur prescription médicale - Forfait annuel	-	15 €	25 €	35 €
Participation financière - Activités : sportives - culturelles - Forfait annuel	-	30 €	60 €	70 €
Vaccins non remboursés par l'AM	-	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Cure thermique remboursée par l'AM (15)				
Cure thermique avec ou sans hospitalisation + forfait annuel en cas de reste à charge	65 % - 80 %	100% BR + 100 €/an	100% BR + 200 €/an	100% BR + 300 €/an

AM = Assurance Maladie - BR = Base de Remboursement - RO = Régime Obligatoire

(1) REMBOURSEMENTS EXCLUS : majoration de la participation de l'assuré ou dépassements d'honoraires facturables en cas de non-respect du parcours de soins.

(2) OPTAM : Option Tarifaire Maîtrisée, OPTAM-ACO : Option Tarifaire Maîtrisée Anesthésie Chirurgie, Obstétrique.

(3) HONORAIRES ET ACTES CHIRURGICAUX : actes de chirurgie, anesthésie, obstétrique.

(4) ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX : Pas de remboursement du forfait journalier pour les séjours en EHPAD et MAS

(5) CHAMBRE PARTICULIÈRE : - pour les établissements conventionnés par la Mutualité Fonction Publique (RFH) : le remboursement de la chambre particulière est majoré et en conséquence le reste à charge est nul ou maîtrisé.

(6) FRAIS D'ACCOMPAGNANT : enfants mineurs, adultes de plus de 70 ans ou personnes en situation de handicap.

(7) 100% SANTÉ : équipements et prothèses tels que définis réglementairement en vigueur au 1er janvier 2026.

(8) DENTAIRE : prestations versées dans la limite de plafonds annuels.

(9) RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS D'OPTIQUE MÉDICALE : 24 mois minimum à compter de la date de facturation du précédent achat d'un équipement optique pour les assurés de 16 ans et +, à l'exception des cas pour lesquels un renouvellement anticipé est possible réglementairement. Possibilité de prise en charge de 2 équipements pour les assurés présentant un double déficit de vision et ne souhaitant pas porter de verres progressifs ou multifocaux.

(11) ÉQUIPEMENTS A TARIFS LIBRES - CLASSE B :

Les prestations sont versées dans la limite des plafonds annuels suivants par personne protégée :

LIBERTÉ 1	LIBERTÉ 2	LIBERTÉ 3
350€ lunettes + lentilles	400€ lunettes + lentilles	510€ lunettes + lentilles

(12) RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS D'AIDE AUDITIVE : renouvelable au-delà de 4 ans, la date s'apprécie au regard de la date de facturation du premier équipement.

(13) DATE LIMITE D'APPLICATION DU TARIF ENFANT : jusqu'à la veille du 21ème anniversaire.

(14) QUALITÉ DU PROFESSIONNEL : agrément par la CNAMTS, professionnel disposant d'un numéro référencé au répertoire Adeli ou RPPS.

(15) CURE THERMALE : la prise en charge des frais de cure thermique est subordonnée à l'accord préalable de l'AM et après examen des ressources de l'assuré par cette dernière.

QUE ME REMBOURSE LA MMJ ?

Pour vous permettre de bien comprendre la qualité de nos remboursements, nous vous présentons de nombreuses situations avec les différents niveaux de prise en charge qui vous sont proposés.

EXEMPLES	Tarif réglementé ou prix pratiqué
HOSPITALISATION	
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €
Honoraires du chirurgien pour une opération chirurgicale :	
- avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérents à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	443,00 €
- avec dépassement d'honoraires libres (non adhérents à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	486,00 €
OPTIQUE	
Monture classe B + 2 verres simples - classe B	372,00 €
Monture classe B + 2 verres progressifs - classe B	640,00 €
DENTAIRE	
Détartrage	43,38 €
Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 1 à 3 dents	734,00 €
Couronne céramo-métallique sur molaires	561,99 €
AIDES AUDITIVES	
Aide auditive de classe II par oreille > 20 ans	1 515,00 €
SOINS COURANTS	
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	30 €
Consultation d'un médecin spécialiste en ophtalmologie :	
- sans dépassement d'honoraires	31,50 €
- avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérents à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	63,00 €
- avec dépassement d'honoraires libres (non adhérents à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-ACO)	50,00 €
MATÉRIEL MEDICAL	
Bilan podologique et orthèses plantaires	190,00 €
PRÉVENTION BIEN-ÊTRE	
Médecine douce	60,00 €
CURE THERMALE	
Forfait cure rhumatologie de 3 semaines	585,66 €

* Participation forfaitaire de l'Assurance maladie



Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	LIBERTÉ 1		LIBERTÉ 2		LIBERTÉ 3	
	Remboursement MMJ	Reste à charge	Remboursement MMJ	Reste à charge	Remboursement MMJ	Reste à charge
0,00 €	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €
271,70 €	163,02 €	8,28 €	171,30 €	0,00 €	171,30 €	0,00 €
271,70 €	81,51 €	132,79 €	163,02 €	51,28 €	214,30 €	0,00 €
0,09 €	180,06 €	191,85 €	240,06 €	131,85 €	300,01 €	71,90 €
0,09 €	280,06 €	359,85 €	390,06 €	249,85 €	500,01 €	139,90 €
26,03 €	17,35 €	0,00 €	17,35 €	0,00 €	17,35 €	0,00 €
116,10 €	174,15 €	443,75 €	319,28 €	298,63 €	464,40 €	153,50 €
72,00 €	108 €	381,99 €	198,00 €	291,99 €	288,00 €	201,99 €
240,00 €	260,00 €	1 015,00 €	510,00 €	765,00 €	760,00 €	515,00 €
19 €	9 €	2 €*	9 €	2 €*	9 €	2 €*
20,05 €	9,45 €	2 €*	9,45 €	2 €*	9,45 €	2 €*
20,05 €	25,20 €	17,75 €	34,65 €	8,30 €	40,95 €	2 €*
14,10 €	13,80 €	22,10 €	20,70 €	15,20 €	29,90 €	6 €
32,82 €	150,82 €	6,36 €	155,18 €	2 €*	155,18 €	2 €*
0,00 €	40 €/par acte Forfait de 120 €/an	20,00 €	40 €/par acte Forfait de 200 €/an	20,00 €	40 €/par acte Forfait de 300 €/an	20,00 €
347,59 €	238,07 €	0,00 €	238,07 €	0,00 €	238,07 €	0,00 €

ASSISTANCE

LA MMJ M'ACCOMPAGNE EN CAS D'HOSPITALISATION.

Vous êtes hospitalisé suite à un accident ou une maladie ? La MMJ vous propose des solutions pour faciliter votre retour chez vous : **aide à domicile, services de proximité pour vos courses ou encore livraison de médicaments.**



POUR RESTER
SEREIN

IL FAUT UNE MUTUELLE
QUI ASSURE AU QUOTIDIEN.

CONSEIL JURIDIQUE

LA MMJ M'AIDE À ME DÉFENDRE FACE À DES PROBLÈMES JURIDIQUES OU SOCIAUX.

Nous offrons à nos adhérents **un accès illimité à distance à des experts juridiques ou un travailleur social.**

PRÉVENTION

AVEC LA MMJ, JE DEVIENS ACTEUR DE MA SANTÉ.

La MMJ met la **prévention au cœur de ses actions** et propose des cycles de webconférences sur des thématiques telles que, le stress, le sommeil, etc.



PRÊTS SOLIDAIRES

LA MMJ PROPOSE DES PRÊTS À TAUX BONIFIÉ.

Nous accompagnons nos adhérents lors des grandes étapes de leur vie. Pour les aider à financer leurs projets, la MMJ propose des prêts **“Moments de vie”**, en partenariat avec la Banque Française Mutualiste (BFM) : jeune retraité, évènement exceptionnel, handicap et dépendance.



ASSURANCE SANTÉ ANIMALE

AVEC LA MMJ, MON ANIMAL AUSSI EST BIEN PROTÉGÉ.

Pour vous aider à offrir le meilleur à votre animal, la MMJ a mis en place un **partenariat avec Santévet**, n°1 de l'assurance santé animale en France.



AIDE EXCEPTIONNELLE

LA MMJ PEUT M'ACCORDER UNE ALLOCATION D'ENTRAIDE.

La MMJ soutient ses adhérents confrontés à des situations difficiles (catastrophe naturelle, problème financier ponctuel, accident de la vie...) avec des allocations jusqu'à 2 000 €.



L'espace adhérent de la MMJ facilite la vie

Suivi de vos remboursements

Envoi de vos factures

Visualisation de vos contrats

Téléchargement de votre carte de Tiers Payant

Un portail pour tout savoir sur vos services et l'actualité

+ une appli pour suivre vos remboursements au quotidien !



POUVOIR D'ACHAT

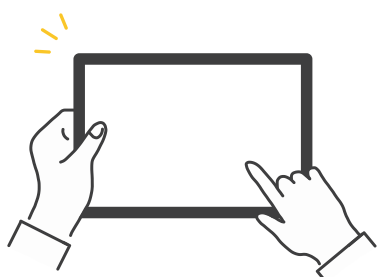
AVEC LE RÉSEAU DE SOINS PROPOSÉ PAR LA MMJ, JE VOIS TOUT DE SUITE LES ÉCONOMIES QUE JE FAIS EN OPTIQUE ET DENTAIRE.



Grâce au partenariat avec le réseau de soins Carte Blanche, **les adhérents MMJ bénéficient de services et de remises jusqu'à 40% en optique, 15% en dentaire et 20% en audio.**

Et pour les vacances, notre partenaire Miléade vous propose 10% à 15% de réduction toute l'année dans ses clubs et hôtels.

CONTACTEZ-NOUS, NOS ÉQUIPES SONT LÀ POUR VOUS.



mmj.fr



adhesion@mmj.fr



01 44 76 68 68

du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h



*Votre devis
en 5mn*

